



Rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021

École Secondaire de Mirabel

Rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021

École secondaire de Mirabel

RÉEDDITION DE COMPTES 2020-2021

(École secondaire de Mirabel)

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	
INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	<p>Le conseil d'établissement était composé de :</p> <p>7 membres parents : Eric Brisebois (président), Nathalie Côté, Annick Gagnon, Jean-François Proulx, Isabelle Viau, Mélanie Primeau et Patrick Bourcier. Substituts : Sandra Laforest et Marjorie Octave.</p> <p>7 membres enseignants : Isabelle Baril, Nancy Savage, Tessa Hutton-Laplante, Isabelle Marineau, Benoit Desrosby, Sandra Dubois-Duplessis et Daniel Bastien.</p> <p>1 technicienne de loisir : Marie-Josée Tremblay.</p> <p>2 élèves : Maelie Côté et Magalie Lagacé..</p> <p>1 directrice et 1 adjointe directrice : Nathalie Flamand (directrice) et Nadine Beaudry(directrice adjointe).</p>
● Réunions	<p>Calendrier :</p> <p>Les séances ont été cédulé pour l'école secondaire Mirabel située au 17 777 rue du Val D'espoir, 19h15. Avec l'arrivée du Covid-19, les séances furent tenues via une plateforme web afin de tenir les séances à distance. Voici les dates des séances : 28 Octobre 2020, 25 Novembre 2020, 31 Mars 2021, 28 Avril 2021, 26 Mai 2021 et le 8 Septembre 2021.</p>
● Budget de fonctionnement du conseil d'établissement	<p>Budget de fonctionnement :</p> <p>Le budget de fonctionnement était de 100\$. Il n'a pas été utilisé durant l'année scolaire.</p>
RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	
LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT A ADOPTÉ :	<p>Les membres du Conseil d'établissement ont adopté lors des rencontres le rapport annuel 2019-2020, la révision budgétaire 2019-2020, ses règles de régie interne, les critères de sélection d'une direction d'école, budget initiale 2019-2020, les mesures dédiées et protégées, les frais chargés aux parents.</p>

<p>LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT A APPROUVÉ :</p> <p>CONSULTATION : LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT A DONNÉ SON AVIS SUR :</p> <p>NATURE ET QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS PAR L'ÉTABLISSEMENT (Actions entreprises en cours d'année)</p>	<p>Les membres du conseil d'établissement ont approuvé lors des rencontres la convention de gestion et de réussite, les maquettes 2021-2022, l'uniforme scolaire pour 2021-2022, le code de vie, les fournitures scolaires, les mesures de soutiens, ainsi que l'évaluation des résultats du plan de lutte de l'école secondaire de Mirabel contre la violence et l'intimidation. Maquettes des cours.</p> <p>Les membres de conseil d'établissement ont été consultés sur le PRIÉ (plan de répartition des immeubles et des élèves), sur l'OPR (Les objectifs et principe de répartition des ressources.) ainsi que sur le calendrier scolaire 2022-2023 et le code de vie.</p> <p>Tout au cours de l'année, des activités ont été mises en place pour favoriser la réussite scolaire. Les règles sanitaires imposées dans le cadre de la lutte à la COVID-19 ont complètement transformé la vie scolaire et les différents modes d'apprentissage (trousses pédagogiques et suivi hebdomadaire). L'école s'est assurée de suivre les directives du ministère de l'Éducation et s'assurait de donner des informations complètes et confirmées aux parents. Les réunions du conseil d'établissement ont eu lieu en visio-conférence afin d'assurer la sécurité de tous les membres.</p> <p>Les communications aux parents par courriel étaient privilégiées afin de faire circuler l'information lorsque requis.</p>
---	---

Eric Brisebois
Président du conseil d'établissement 2020-2021. École secondaire Mirabel